Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 23

Artikel: La vieille et ses "soldats"
Autor: E.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217262

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

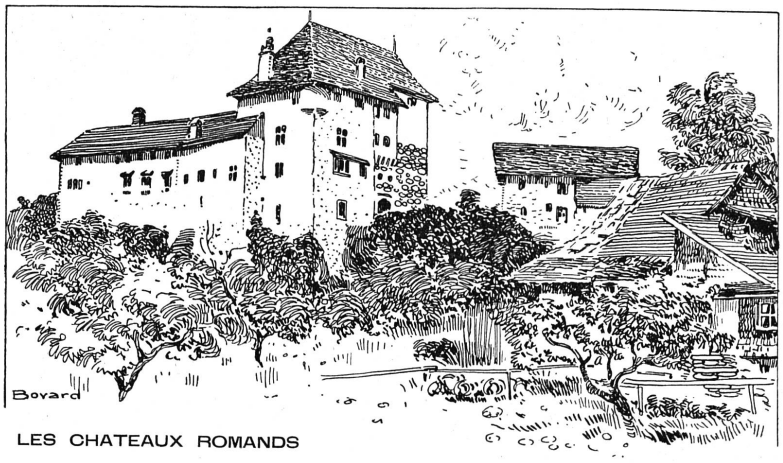

LES CHATEAUX ROMANDS

LE CHATEAU D'ATTALENS

ATTALENS est mentionné, pour la première fois, dans un document historique, en l'année 1068, avec son église dédiée à la Sainte Vierge. A cette époque, ce village était une terre allodiale appartenant à l'abbaye de Saint-Maurice (Valais). De 1724 à 1375, Attalens, ainsi que Bossonnens, sont des seigneuries, tantôt séparées, tantôt réunies, appartenant à la famille d'Oron. A partir de 1375, les deux seigneuries passent en des mains diverses pour être réunies ensuite dans le bailliage fribourgeois.

C'est ainsi que nous voyons Attalens passer, comme fief savoyard, pendant quelques années, à la famille de Blonay, puis, en 1382, au hobereau valaisan Antoine de la Tour-Châtillon, puis, par le mariage de Jeanne, fille unique d'Antoine de la Tour, à la famille de la Baume-Montrevel, qui le garde pendant environ un siècle. Après les guerres de Bourgogne, pendant lesquelles le château, d'abord pris par les Bernois et les Fribourgeois, fut repris par le comte de Romont, et, après la bataille de Grandson, livré aux flammes par les Confédérés, la seigneurie d'Attalens appartint quelques années à Adrien de Bubenberg, puis fit retour au domaine direct de la maison de Savoie.

En 1523, le duc de Savoie, Charles III, vend Attalens pour le prix de 9,300 florins, aux chanoines de la cathédrale de Lausanne ; puis, en 1533, il devient la propriété de la famille valdotaine de Challant.

Le 20 mars 1536, Charles de Challant, baron du Châtelard, seigneur d'Attalens, prête serment à Leurs Excellences pour cette seigneurie. Vingt ans après, en 1556, il la leur vend pour le prix de 12,300 florins ; en 1558, ils la revendent aux de Challant pour 4600 écus d'or. Ceux-ci s'endettent.

On opère bientôt la saisie des revenus des malheureux sires de Challant. Les sujets de la seigneurie ne se gênent pas, de leur côté, de faire des coupes réglées dans les forêts de leurs maîtres, et, au château, il s'établit à ce moment-là une auberge de fort mauvais renom. Leurs Excellences reprochent au sire de Challant de vouloir perpétuellement frustrer les créanciers qui réclament. En décembre 1614, M. de Challant, dénué de toute ressource, conduisant ses deux enfants par la main, revient au pays pour la dernière fois. Messeigneurs lui donnent même 50 écus pour qu'il s'en aille au plus vite, et, le 21 mai 1615, à la mise aux enchères, la seigneurie et le château échoient à l'Etat de Fribourg pour le prix de 6000 écus d'or, soit 30,000 florins. Sans tarder, Messeigneurs érigent aussi Attalens en bailliage. Le premier bailli fribourgeois, Barthélemy Kæmmerling, fait au château d'importantes réparations. Quant au dernier seigneur d'Attalens, Jean-Prosper de Challant, il meurt de la peste, en 1630, avec ses deux fils, Georges et François.

C'est sous le bailli Kæmmerling, le 8 mars 1618, que les deux bailliages d'Attalens et de Bossonnens sont réunis en un seul, qui subsiste jusqu'en 1798, où il est incorporé au district de Châtel-Saint-Denis.

Le château d'Attalens n'a nullement été construit en 1556 pas Messeigneurs de Fribourg, comme on l'a prétendu ; il existait déjà, mais on y a fait cette année-là d'importantes réparations, établi de nouvelles portes et de nouvelles fenêtres. La famille de Challant n'a rien ou presque rien fait pour l'entretien de l'antique manoir. Lorsque Messeigneurs de Fribourg l'acquirent, en 1615, ils s'empressèrent d'y faire les restaurations nécessaires. Depuis lors, ils y firent les réparations courantes, jusqu'en 1804, où le château et le domaine furent vendus par l'Etat à la commune d'Attalens qui le vendit à la paroisse en 1822, pour y établir l'hospice des pauvres et des orphelins fondé par le doyen Robadey. L'intérieur n'a rien de très remarquable à part un très joli poêle de catelles armorié. Les murs sont partout d'une épaisseur considérable. La partie supérieure des deux grandes tours a été démolie.

D'après *T. de Rœmy.*

LA VIEILLE ET SES « SOLDATS »

C'ETAIT en automne 18.. — qu'importe la date, après tout — aux environs d'Yverdon ; les soldats du IIe régiment en service, se régalaient de gâteaux, la récolte de pruneaux ayant été tout particulièrement abondante. La troupe, après une journée fatigante, de retour au logement, était tout heureuse de rencontrer cette « gâterie » que les particuliers généreux mettaient largement à disposition de leurs hôtes de circonstance.

Une brave vieille, qui se montrait tout particulièrement généreuse et prenait grand soin de « ses soldats », leur causait volontiers de « la montagne » et se prêtait volontiers aux plaisanteries bien innocentes de ces jeunes gens, lesquels déclaraient préférer de beaucoup le gâteau aux pruneaux à celui aux « pives ».

Causant des saisons et de la longueur des hivers à la montagne, un loustic de la bande parla de treize mois d'hiver, et la bonne vieille de s'exclamer dans son patois : « Treize mois d'hiver ! pourès gens de la montagne ! » et un autre d'ajouter : «Par contre nous avons eu un printemps qui a duré beaucoup plus longtemps. » (Le Printemps S. A.)

Chacun de rire de la méprise, bien innocente, et d'apprécier cette franche et cordiale hospitalité, qui a laissé de bons souvenirs aux joyeux troupiers de « la montagne ».

E. M.

IIme EMPRUNT DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX POUR L'ELECTRIFICATION

Après une trève de près d'un an, les Chemins de fer fédéraux contractent un nouvel emprunt dont le montant est limité à 200 millions. Les conditions d'émission correspondent à la situation actuelle du marché ; en effet, si l'on tient compte d'un intérêt fixe de 4 ½ % pendant les 11 années que durera l'emprunt et d'un prix de souscription de 98 %, ce titre assure au porteur un rendement de 4,80 % environ.

Cet emprunt est destiné à la consolidation des dépenses nécessitées par l'extension des travaux d'électrification ; il sera dénommé : « IIe Emprunt pour l'électrification ».

La traction électrique vient d'être installée sur la ligne Lucerne-Arth-Goldau, de sorte que les trains électriques vont pouvoir circuler désormais sur tout le parcours Lucerne-Chiasso. On prévoit en outre, comme autres travaux importants, l'électrification des lignes de raccordement Arth-Goldau-Zurich, Zoug-Lucerne et le prolongement, jusqu'à Lausanne, du tronçon Brigue-Sion. Les résultats concluants obtenus jusqu'ici par l'électrification peuvent être considérés avec une grande satisfaction ; ils sont d'autant plus réjouissants que l'industrie suisse bénéficie directement de l'exécution de ces importants travaux qui réduisent considérablement le chômage.

L'abondance des capitaux actuellement en quête de placement fait prévoir que cet emprunt, contracté dans un but essentiellement productif, rencontrera un bon accueil.

La souscription est ouverte du 9 au 14 juin ; les banques contractantes se réservent toutefois la faculté de la clore aussitôt que le montant de 200 millions sera atteint.

MILLE PETITS BONHEURS RODENT AUTOUR DE NOUS

A ma petite sœur Josette.

Petite sœur, je t'aime, et sans que tu t'en doutes,
j'entrebâille, le soir, avec de doux émois
la porte... et je regarde... et je reste aux écoutes
jusque tard dans la nuit parfois ;
et quand je te soupçonne, à quelques sûrs indices
d'avoir fermé les yeux en m'écoutant venir,
je m'assieds doucement ; j'attends que tu finisses
par les rouvrir.
Et tu souris, malicieuse et je t'embrasse
et tes bras potelés font autour de mon cou
ce collier, que j'ai peine à rompre tout à coup
tant il m'enlace.
Petite sœur, je t'aime, et sans que tu t'en doutes,
silencieux, je m'agenouille dans mon cœur
et je demande à Dieu de semer sur ta route
beaucoup de fleurs.
Petite sœur, je t'aime trop sans doute !

R. MOLLES.

A QUI DE RÉPONDRE ?

UN de nos fidèles abonnés nous pose les questions que voici auxquelles pourra sûrement répondre l'un ou l'autre de nos collaborateurs réguliers ou d'occasion.

1° Quelle est l'origine de notre *drapeau vaudois* (couleur et devise) ? Par qui fut-il proposé ? Y eut-il d'autres projets ? Le vert provient-il du drapeau de la République lémanique ? Et pourquoi celle-ci a-t-elle choisi cette teinte ?

2° Quelle est l'origine de la terminaison en *ens* si fréquente dans nos noms de localités vaudoises et fribourgeoises, Luc*ens*, Ecubl*ens*, Echall*ens*, etc.? La terminaison en *ins*, que l'on rencontre de Rolle à Genève (Begnins, Bassins, Eysins, Cointrins), a-t-elle la même origine ?

3° D'où provient le nom de Villars (Villars-le-Grand, Bougy-Villars, etc.), si abondant chez nous ?

LORSQUE NAPOLÉON Ier MOURUT

Un point d'histoire.

IL y aura cent et un ans le 6 juillet prochain que le monde aura appris la mort de l'Empereur.

Napoléon s'éteignit le 5 mai 1821 à Longwood (Sainte-Hélène). Le navire chargé de porter la triste nouvelle mit deux mois à franchir la distance de Longwood à Portsmouth. Ce ne fut que le juillet que la nouvelle parvint à Paris.

Le baron Pasquier s'empressa de la communiquer aux membres du corps diplomatique, mais ce n'est que le lendemain que les Parisiens en eurent connaissance.

A Londres, l'émotion fut considérable. A la cour, dans les clubs, parmi le peuple, on ne s'entretenait que de cet évènement historique.

Des placards affichés dans les rues invitaient même «tous ceux qui admirent le talent et le courage